

COLLOQUE
DU
→ VÉLO
PARTAGÉ

le 11 sept. 2012



cité de la danse
et de la musique
Strasbourg

où en est-on?



Certu

CETE
de Lyon



CLUB DES villes
& territoires
cyclables

Le vélo partagé: où en est-on?

Le 11 septembre 2012

Cité de la musique et de la danse de Strasbourg

Pourquoi ce colloque ?

Ce colloque s'inscrit dans le droit fil d'une série de rendez-vous annuels à Strasbourg dédiés à la mobilité alternative; le premier en 2011 était le "Code de la rue".

Le vélo partagé connaît un engouement formidable auprès du public. Plus de 350 systèmes de vélo partagé sont actuellement en service en Europe. La France, avec La Rochelle en 1976, et Rennes en 1998 qui lançait le 1^{er} système informatisé au monde, a ouvert le ban. Lyon et son Vélo'v, Paris et son Vélib' ont véritablement changé la donne en termes de pratique du vélo dans les villes et ont ouvert la voie aux autres villes en France et dans le monde.

C'est le moment de définir les perspectives et mettre en avant les innovations:

- ❶ Analyser ce phénomène lié à l'émergence d'une économie du partage,
- ❷ Replacer le service de vélo partagé dans la politique vélo et de mobilité urbaine des villes,
- ❸ Établir un état des lieux de ces services à l'international et en France en analysant les raisons du succès et d'échecs,
- ❹ Proposer une boîte à outils pour connaître les différentes options de montage juridique et financier, déterminer les fonctionnalités souhaitées et découvrir les solutions techniques disponibles: vélos, bornes, services complémentaires, etc.

Tels sont les points qui seront présentés et débattus au cours de la rencontre qui s'adresse aux élus, ingénieurs, techniciens des villes, aux associations, entreprises impliquées dans la politique vélo des villes.

Cette journée est organisée par la Communauté urbaine de Strasbourg, en partenariat avec le CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), le CETE Lyon, organisme du réseau scientifique et technique (RST) du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et le Club des villes et territoires cyclables.



programme >



8h30 **Accueil des participants /café**

9h **Ouverture du colloque**

Roland Ries, Sénateur-Maire de Strasbourg et Président du GART,
Jean-Marie Darmian, Président du Club des villes et territoires cyclables,
Maire de Créon et Vice-Président du Conseil général de la Gironde.

9h20 **Table ronde 1: L'économie de partage**

Modérateur: **Daniel Payot**, Philosophe, professeur à l'Université de Strasbourg
et adjoint au Maire de Strasbourg,

Les nouveaux lieux du partage / **Philippe Simay**, Philosophe, co-directeur
de la revue *metropolitiques.eu* et membre de l'agence *Sensual City Studio*,

L'économie collaborative / **Antonin Léonard**, Consultant sur les nouveaux modes
de consommation de l'ère numérique,

L'économie de la fonctionnalité, vers un nouveau modèle économique durable
Dominique Calmels, Vice-Président de la Fondation Concorde.

Pause-café 10'

10h45 **Table ronde 2:**
Controverse «Le vélo partagé ne remplace pas une politique vélo»

Vélos partagés et système vélo / **Frédéric Heran**,
Enseignant-chercheur CNRS / Université de Lille

Une politique vélo, c'est quoi? / **Alain Jund**, Vice-Président du Club des villes
et territoires cyclables, Adjoint au Maire de Strasbourg, chargé de l'urbanisme.

Lyon, ville pionnière du vélo partagé / **Gilles Vesco**, Adjoint au Maire de Lyon et Vice-Président
du Grand Lyon chargé de la Nouvelle Mobilité et des Nouveaux Modes de Vie Urbains.

12h **Table ronde 3: L'état des lieux du vélo partagé en Europe et au-delà**

Modératrice: **Sophie Rosenzweig**, Journaliste Arte

Le projet OBIS «Optimizing Bike Sharing in European Cities» / **Janett Kalina**,
Directrice du Cabinet Choice GmbH Berlin Coordinateur du projet OBIS

Témoignages

Le nouveau système de Namur (Belgique) / **Patricia Grandchamps**, Echevine
chargée de la mobilité, des voies publiques et de l'équipement urbain

Le réseau des villes suisses / **Manon Giger**, Secrétaire générale de la Coordination bikesharing Suisse

Le système de vélo en libre service de New York / **Emmanuel de Lanversin**,
Co-Auteur du livre «City-Cycling», MIT Press, Sept 2012

13h15 Déjeuner-buffet (1h30)

14h45 Table ronde 4: L'état des lieux du vélo partagé en France

Modérateur: **Clément Rossignol**, Vice-Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Panorama des services et des différents acteurs du marché: évolutions et perspectives
/ **Olivier Richard** responsable de l'unité "évaluation des politiques et systèmes de déplacement" au CETE de Lyon

Témoignages

Strasbourg / **Jean-Philippe Lally**, Président de Strasbourg Mobilités, Directeur général de la CTS - Compagnie des Transports Strasbourgeois,

Dijon / **Catherine Hervieu**, Vice-Présidente du Grand Dijon,

Montpellier / **Céline Beausse**, Directrice du marketing de la TaM - Transports de l'agglomération de Montpellier.

16h La boîte à outils: 2 ateliers en parallèle au choix
Les bonnes réponses pour monter un service de vélos partagés dans une ville

- **Quelles fonctionnalités pour quels usages? Que choisir: les bornes vélo, l'ouverture au vélo électrique et l'accompagnement du service maintenance?**

/ **Laurent Mercat**, ancien consultant mobilité, dirigeant d'entreprise - Smoove
et **Isabelle Mari** Directrice Prospective et Stratégie - JC Decaux

- ou**
- **Le choix des montages juridiques et administratifs: DSP, régie ou concession**
/ **Me Willy Zimmer**, Professeur agrégé de droit public à l'Université de Strasbourg,
Avocat (Cabinet Soler-Couteaux/Llorens)

Pause 15'

17h30 Conclusions du colloque

Les nouvelles perspectives du vélo partagé dans les villes
par le ministre des Transports ou son représentant



1789



1968



2012

Table ronde 1 / L'économie de partage

Modérateur: **Daniel Payot**, *Philosophe, professeur à l'Université de Strasbourg et adjoint au Maire de Strasbourg*

Les nouveaux lieux du partage

Philippe Simay, *Philosophe, co-directeur de la revue metropolitiques.eu et membre de l'agence Sensual City Studio.*

Face à la raréfaction des ressources naturelles et au déficit de lien social dans l'espace public, quels sont aujourd'hui les objets et les espaces où se définissent de nouvelles économies du partage et de nouvelles formes de sociabilité ? Cette question est cruciale au moment où les technologies de l'information et de la communication développent de formidables réseaux sociaux mais souvent déconnectés des espaces physiques. Il importe au contraire de réconcilier les liens et les lieux, tout comme de renforcer la capacité de reliance des espaces urbains.

L'économie collaborative

Antonin Léonard, *Consultant sur les nouveaux modes de consommation de l'ère numérique.*

Nés de l'Internet, les modèles Peer-to-Peer transforment l'ensemble des activités économiques: de la production à la distribution, en passant par l'organisation des services et les styles de vie. L'économie collaborative émerge ainsi comme un mode de gestion des ressources, complémentaire à l'économie traditionnelle. La mobilité partagée, avec l'essor du covoiturage, de l'autopartage, de la location de voitures entre particuliers et des systèmes de vélo partagé, est la manifestation la plus emblématique de cette nouvelle économie.

L'économie de la fonctionnalité, vers un nouveau modèle économique durable

Dominique Calmels,
Vice-Président de la Fondation Concorde.

L'économie de la fonctionnalité est un nouveau modèle économique qui définit les transactions commerciales comme portant sur l'usage d'un bien et non plus sur la vente de celui-ci. Dans une société où le principe de possession commence à laisser place au plaisir de la simple utilisation, les potentiels de cette nouvelle donne économique sont immenses. Ce modèle permet d'optimiser les usages des produits, c'est-à-dire de produire moins tout en satisfaisant plus les besoins.

La Fondation Concorde est un think-tank fondé en 1997, réunissant des universitaires, experts, hommes et femmes d'entreprise qui élaborent des propositions qui sont transmises aux décideurs politiques. Mettant l'accent sur les TPE/PME/PMI, ses réflexions adoptent une approche décentralisée, axée sur le développement des territoires et plaçant la compétitivité des entreprises, la création d'emplois et l'exigence d'un Etat allégé comme les problématiques centrales.



Table ronde 2 /

Controverse « Le vélo partagé ne remplace pas une politique vélo »

Vélos partagés et système vélo

Frédéric Heran, Enseignant-chercheur CNRS
/ Université de Lille.

Les vélos partagés ont beaucoup d'avantages, mais les premières solutions se sont avérées plus coûteuses que prévues et pas toujours très fiables. Aujourd'hui, après de gros efforts, les défauts de jeunesse s'estompent, mais la concurrence s'aiguise et d'autres solutions techniques apparaissent. Quelle que soit l'issue de cette bataille, les vélos partagés devront peu à peu s'intégrer comme élément constitutif d'un "système vélo" associant aménagements, services et communication.

Une politique vélo, c'est quoi?

Alain Jund, Vice-Président du Club des villes
et territoires cyclables, Adjoint au Maire de Strasbourg,
chargé de l'urbanisme.

Un système de vélo-partagé ne constitue à lui seul une politique de développement du vélo dans la ville.

À Strasbourg, la politique vélo s'articule autour de 3 axes :

- une forte densité d'espaces et d'itinéraires sécurisés pour l'usage du vélo,
- une politique généralisée pour les stationnements,
- des services permettant "une culture" quotidienne du vélo : systèmes de location, itinéraires touristiques et culturels, vélo-écoles, communication, santé...

Un préalable est nécessaire : la volonté politique qui, dans la durée, va donner au vélo toute sa place dans la ville.

Lyon, la ville pionnière

Gilles Vesco, Adjoint au Maire de Lyon et Vice-Président
du Grand Lyon chargé de la Nouvelle Mobilité
et des Nouveaux Modes de Vie Urbains.

Le Grand Lyon a été le précurseur en France du vélo partagé en installant le Vélo'v en mai 2005. Aujourd'hui les habitants de l'agglomération dispose d'un parc de 4000 Vélo'v répartis sur 346 stations à Lyon et Villeurbanne. La collectivité a demandé à l'opérateur JCDecaux une amélioration du service Vélo'v pour renforcer son attractivité et son accessibilité. On compte aujourd'hui 7 millions de trajets/an et de l'ordre 30000 trajets/jour. Avec les innovations toutes récentes, elle vise 1,4 million de trajets supplémentaires par an et 20 % de trajets journaliers en plus.



Table ronde 3 / L'état des lieux en Europe et au-delà

Modérateur: **Sophie Rosenzweig**, *Journaliste Arte*

Le projet OBIS «Optimizing Bike Sharing in European Cities»

Janett Kalina, *Directrice du Cabinet Choice Gmbh Berlin*
Coördinateur du projet OBIS.

Les systèmes de vélos partagés, mis en place dans le monde entier durant cette dernière décennie, sont devenus un moyen de transport urbain. L'Europe a été le berceau du vélo partagé, fait surprenant dans des pays où la part modale du vélo est relativement faible, comme la France et l'Espagne.

La présentation résumera les résultats du projet OBIS, une initiative européenne qui a évalué l'état des lieux, les obstacles et les potentialités des systèmes de vélos partagés en Europe: des résultats qui illustrent les opportunités de ces systèmes dans leur contexte urbain, leurs effets directs et indirects et soulignent les insuffisances actuelles.

Témoignages

Le nouveau système de vélo partagé à Namur (Belgique)

Patricia Grandchamps, *Echevine de Namur, chargée de la mobilité, des voies publiques et de l'équipement urbain.*

La ville de Namur a lancé "Li Bia Velo", le système de vélo partagé de 240 vélos et 24 stations.

Cela représente en contre partie 66 panneaux double face et 24 panneaux simples exploités par la société JC Decaux. Li Bia Velo est financé par la publicité. Ce mode de financement ne fait pas appel aux citoyens ou au financement de la Ville.

Le réseau des villes suisses

Manon Giger, *Secrétaire générale de la Coordination bikesharing Suisse.*

La présentation détaillera les spécificités du bikesharing en Suisse et se penchera sur des exemples de réseaux dans des villes, ainsi qu'à l'échelle régionale. Elle sera l'occasion de présenter un retour d'expérience de 3 ans d'activité de la Coordination bikesharing Suisse, plateforme nationale, qui permet aux différents acteurs de se rencontrer, de disposer d'informations indépendantes sur les différents systèmes, de débattre les évolutions et nouveautés dans le domaine.

Le réseau de la ville de New York City

Emmanuel de Lanversin, *Co-Auteur du livre "City Cycling", MIT Press, Sept 2012.*

New-York a inauguré en juillet 2012 le système de vélos partagés le plus important d'Amérique du Nord. Il vient couronner une dizaine d'années de mise en œuvre d'une politique cyclable qui a permis une croissance de 150% du nombre de cyclistes. Il fait partie intégrante de la politique de déplacement urbain de New York City lancés par l'administration Bloomberg avec de nouvelles lignes de métro, des bus à haut niveau de service, des piétonisations de rues. Nous ferons un point sur cette opération deux mois après son lancement et la façon dont elle s'insère dans la politique de transport new-yorkaise.



Table ronde 4 / L'état des lieux du vélo partagé en France

Modérateur : **Clément Rossignol**, Vice-Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Panorama des services et des différents acteurs du marché : évolutions et perspectives

Olivier Richard, responsable de l'unité "évaluation des politiques et systèmes de déplacement" au CETE de Lyon.

En France, on compte environ 35 systèmes actifs, allant de quelques vélos autour d'une station aux 20 000 Véli'b sillonnant Paris. Il s'agit de faire un bref retour sur leur développement, d'établir un panorama des services en place et des différents acteurs du marché et d'évoquer les évolutions en cours et les perspectives.

Témoignages

Strasbourg

Jean-Philippe Lally, Président de Strasbourg Mobilités, Directeur général de la CTS - Compagnie des Transports Strasbourgeois.

Véllhop, le vélo partagé de Strasbourg offre deux types de location :

- Des locations en boutiques avec du personnel apportant informations et conseils sur les locations d'une journée à une année
- Des locations en station automatique, disponibles 24h/24. 12 stations sont réparties sur toute l'agglomération.

L'objectif assigné par la collectivité à Véllhop est d'augmenter l'usage du vélo dans l'agglomération par des choix techniques et une politique tarifaire favorisant les locations longues.

Dijon

Catherine Hervieu, Vice-Présidente du Grand Dijon.

Le Grand Dijon propose aux habitants un service de location de vélo de moyenne et longue durée. Divia Vélo, inauguré le 18 février 2011, est un système conçu dans le cadre de la DSP Transports. Il repose sur un partenariat entre le délégataire et l'association la Bécane à Jules. C'est une flotte de 800 vélos qui est mise à disposition des habitants de l'agglomération sur 3 lieux différents.

Montpellier

Céline Beausse, Directrice du marketing de la TaM - Transports de l'agglomération de Montpellier.

Après 5 ans d'exploitation du système Vélomag', l'offre de vélos en libre-service de l'agglomération de Montpellier vient d'être totalement renouvelée, à la suite de réflexions qui ont menées à l'intégration du vélo au sein d'un réseau de transport intermodal. Ce sera un coup de projecteur sur les nouveautés techniques et commerciales de cette nouvelle formule.



La boîte à outils: 2 ateliers en parallèle au choix Les bonnes réponses pour monter un service de vélos partagés dans une ville

- **Quelles fonctionnalités pour quels usages? Que choisir: les bornes vélo, l'ouverture au vélo électrique et l'accompagnement du service maintenance?**

Laurent Mercat, ancien consultant mobilité, dirigeant d'entreprise (Smooove).

Chaque agglomération se fixe des objectifs parfois différents. De même, l'environnement urbain diffère d'une ville à une autre sur sa taille, sa densité d'habitat, sa topographie, ses transports urbains, la congestion ou le stationnement automobile... Il est donc essentiel que les services de vélos partagés s'adaptent à ces besoins différents et fassent preuve d'une souplesse suffisante selon le public privilégié (résident abonné au réseau de transport, résident non abonné, visiteur...). La diversité des besoins et des systèmes sera largement discutée.

Isabelle Mari, Directrice Prospective et Stratégie (JCDecaux).

Quel est le modèle économique proposé aux villes par JCDecaux? Fait-il appel au financement public? Donne-t-il une impulsion efficace, visible et accessible à tous, au développement de la pratique du vélo urbain?

Sans se substituer aux politiques locales, ce modèle de VLS introduit-il, au-delà du réseau de vélos et de stations, de nombreuses externalités positives au bénéfice de l'image des villes auprès de tous leurs usagers?

- **Le choix des montages juridiques et administratifs: DSP, régie ou concession**

Me Willy Zimmer, Professeur agrégé de droit public à l'Université de Strasbourg, Avocat (Cabinet Soler-Couteaux/Llorens).

La mise en place d'un système de vélos partagés implique pour la collectivité un choix sur le modèle juridique et économique du système. Un premier arbitrage concerne le choix de gestion: système en régie ou externalisé. La régie supposera une organisation spécifique du service. Plusieurs options s'offre également à la collectivité si celle-ci fait le choix de l'externalisation (délégation de service public, marché public ou création d'une société publique locale). La collectivité peut enfin décider d'adosser la gestion du système à un autre contrat (par ex. contrat de mobilier urbain).

Conclusions du colloque

**«Les nouvelles perspectives du vélo
partagé dans les villes»**

par le ministre des Transports ou son représentant



En savoir plus et vous inscrire

www.velo-partage-strasbourg.eu

Contacts

Communauté urbaine de Strasbourg

Jean-Luc MARCHAL

Chef de projet Innovation mobilité alternative
Tél. 06 12 41 88 80
jean-luc.marchal@strasbourg.eu

CETE Lyon

Olivier RICHARD

Responsable de l'unité « évaluation
des politiques et systèmes de déplacement »
olivier.richard@developpement-durable.gouv.fr

Organisation du colloque

WPR Public Relations

Françoise ELKOUBY

Tél. 06 64 73 18 88
felkouby@wpr.fr

Lieu du colloque

Cité de la Musique et de la Danse

1 Place Dauphine / Parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 43 68 00

Comment s'y rendre ?

Tramway :

ligne A ou D arrêt Étoile Bourse
ligne E ou F arrêt Étoile Polygone
www.cts-strasbourg.fr

Taxi 13 : Tél. 03 88 36 13 13



**Vélhop, le vélo partagé à Strasbourg
une boutique à la gare**

www.velhop.strasbourg.eu
Tél. 09 69 39 36 67

**et une boutique Vélhop mobile
sur place devant le site du colloque**

Hébergement

Josy POINCELET

euraccueil@otstrasbourg.fr

Office du tourisme
de Strasbourg et de sa région
www.otstrasbourg.fr

www.strasbourg.eu



Gare de Strasbourg



Cathédrale

Station Tram Étoile-Bourse
lignes A et D

**Communauté urbaine
de Strasbourg**
Centre administratif

**Cité de la Musique
et de la Danse**